

07/01/2022

## **CITE DE LA MUSIQUE – PHILHARMONIE DE PARIS DEPARTEMENT EDUCATION**

### **Service civique**

**« Aider et accompagner les activités éducatives de la Philharmonie de Paris au profit des quartiers des villes de proximité »**

**Mission de 8 mois, à raison de 28 heures hebdomadaires, à pourvoir en Janvier 2022  
1 volontaire**

Équipement culturel dédié à la transmission de toutes les musiques, la Cité de la musique -Philharmonie de Paris, située sur le Parc de la Villette, est un pôle culturel unique au monde. Regroupant en son sein des salles de concert, le Musée de la musique et des espaces éducatifs et culturels, elle offre aux adultes, aux enfants et aux familles les moyens d'accéder aux œuvres, de s'initier à une pratique artistique et d'enrichir ses connaissances musicales.

Par son action bénéfique au niveau de la socialisation et de la cohésion des groupes, la Cité de la musique - Philharmonie favorise ainsi le « vivre ensemble ».

Cette double dimension du projet éducatif, sensibiliser et socialiser, est au cœur des actions entreprises par le Pôle Education pour toucher des publics éloignés de la culture, pour des raisons diverses (freins économiques et sociaux, distance géographique, handicap, maladie...).

### **MISSIONS**

---

Le volontaire participera au suivi et à l'accompagnement sur le terrain de ces actions.

Ces missions seront les suivantes :

- Aider à la mise en œuvre des activités éducatives et à la préparation du matériel nécessaire aux activités Hors les murs et In Situ,
- Etre un appui auprès des structures partenaires du projet (associations et établissements scolaires) dans les quartiers "politiques de la ville": informer les acteurs de terrain impliqués dans les projets, aider au suivi des inscriptions dans les quartiers (contacts réguliers avec les relais, assurer une présence dans les structures afin d'échanger avec les habitants et les informer au mieux sur le déroulement des activités), assurer l'accueil des participants, être à l'écoute des usagers et répondre à leurs questions,
- Accompagner les intervenants sur le terrain pour renforcer le lien de proximité avec les bénéficiaires,
- Aider à l'installation du matériel et des instruments pour les ateliers hors les murs dans les équipements de quartier,
- Participer à l'organisation et à l'accompagnement des participants lors des ateliers organisés à la Philharmonie de Paris (être présent dans les trajets en bus ou en transport en commun),
- Participer aux réunions bilans avec les relais (ressentis, difficultés rencontrées, identification des besoins et des futurs publics à cibler etc.).

## PROFIL RECHERCHE

---

- Avoir entre 18 et 25 ans,
- Posséder la nationalité d'un état membre de l'Union Européenne ou justifier d'un séjour régulier en France depuis plus d'un an,
- Être motivé(e) pour s'engager dans une mission en faveur de la collectivité,
- Bonne présentation, personne avenante et souriante,
- Qualités relationnelles,
- Ponctualité,
- Sens de l'organisation,
- Aimer le travail en équipe, capacité d'adaptation.

L'engagé/e percevra mensuellement :

- Une indemnité de 473,04 € nets versée par l'Agence du Service Civique,
- Majorée de 107,68 € nets pour les jeunes bénéficiaires ou appartenant à un foyer bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), ou titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du 5e échelon ou au-delà,
- Une indemnité de 107,58 € nets versée par la Cité de la musique – Philharmonie de Paris, en nature ou sous forme de tickets restaurant (part patronale).

Cet engagement est cumulable avec un statut étudiant ou salarié. Pour plus d'informations sur l'engagement de service civique : [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser sous la référence « SC – ACTIVITES EDUCATIVES » à la Direction Ressources Humaines de la Cité de la musique – Philharmonie de Paris par mail «[recrutement@cite-musique.fr](mailto:recrutement@cite-musique.fr)» ou courrier 221 avenue Jean-Jaurès, 75019 PARIS.

*La Cité de la musique – Philharmonie de Paris a obtenu le double label « égalité professionnelle entre les hommes et les femmes » et « diversité ». A ce titre, elle met en place une politique de prévention des discriminations dès la phase de recrutement. Elle vise également à promouvoir la diversité en élargissant le réseau de diffusion de ses offres d'emploi et de stage.*